



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

## AVIS PUBLIC

### CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 245-2014-01

**PRENEZ AVIS** de ce qui suit :

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro :

- ✓ 245-2014-01 modifiant le règlement 245-2014 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux, tel qu'amendé, afin de modifier diverses dispositions.

Que ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

**AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée :

Que le Conseil municipal, suite à l'adoption, par sa résolution 117-03-18 à sa séance ordinaire du 13 mars 2018, du projet de règlement portant le numéro 245-2014-01 tiendra une assemblée de consultation publique, le **mardi 03 avril 2018**, à compter de **19 h 00**, à la salle du Conseil municipal à l'hôtel de ville, sise au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

- ✓ Que l'objet du règlement 245-2014-01 est de modifier diverses dispositions.

Le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le maire présidera une assemblée de consultation publique au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux administratifs de la Ville situés au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 7 h 30 à 12 h et sur le site Internet de la ville au [www.st-colomban.qc.ca](http://www.st-colomban.qc.ca)

**DONNÉ À SAINT-COLOMBAN**, CE VINGT ET UNIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Stéphanie Parent, greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint le 21 mars 2018, en affichant une copie au bureau de la Ville, sur le site Internet de la Ville et en publiant une copie dans le journal Infos Laurentides édition du 21 mars 2018.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat ce \_\_\_\_<sup>e</sup> jour de mars de l'an deux mille dix-huit.

---

M<sup>e</sup> Stéphanie Parent  
Greffière  
[sparent@st-colomban.qc.ca](mailto:sparent@st-colomban.qc.ca)